

A retourner à l'adresse suivante : DGAC/ARAMIS, Secteur Enfants – 50 rue Henry Farman – 75720 Paris Cedex 15

**Date limite de réception des dossiers le 11 MARS 2019. En joignant obligatoirement toutes les pièces suivantes :** un chèque d'acompte de 20% du séjour de la Tranche E, la photocopie de la dernière fiche de paie en votre possession pour vérifier votre appartenance à la DGAC ou à Météo France + Photocopie des 4 pages de l'avis d'imposition de l'année 2018 des revenus de l'année 2017 (chef de famille et partenaire PACS ou concubin) pour vérifier que votre enfant est à charge - Pour des personnes divorcées, fournir une photocopie de l'extrait du jugement de divorce concernant la garde du (des) enfants – SINON fournir le récépissé du Dossier Unique de l'année en cours établi par votre CLAS. Pour les contractuels, fournir le contrat de travail. (voir page sur l'aide aux vacances des familles pour le calcul du QF de notre catalogue)

**Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission – DATE DE LA COMMISSION JEUDI 14 MARS 2019**

## Choix du séjour (préciser l'option choisie)

**BAFA GENERAL**       **BAFA APPROFONDISSEMENT**

SITE	DATES	THEME	REGIME Internat ou Demi- pension	TARIF CEMEA

### Parent responsable de l'enfant

DGAC       Météo-France       CLAS

Nom .....Prénom.....

Adresse personnelle .....

Ville ..... Code Postal .....

Tél. domicile (\*) .....Tél. portable (\*).....

Adresse professionnelle.....

Service.....

Tél. Professionnel (\*) .....e-mail Personnel (\*).....

e-mail Professionnel (\*).....

### Jeune participant au séjour (1 fiche par Jeune/1chèque d'acompte par inscrit)

Nom .....Prénom.....

Date de Naissance .....Lien de parenté : .....Sexe : .....

Si l'enfant est handicapé, nous contacter (fiche de renseignements complémentaires à télécharger sur le site ARAMIS (<http://www.aramis-asso.fr>, partie « jeunes »)

### Indiquer le(s) frère(s) et/ou sœur(s) participant aux séjours ARAMIS **Été 2019**

Prénom ..... Date de naissance.....

Séjour.....

Prénom..... Date de naissance.....

Séjour.....

A ....., le

Signature

Règlement : 20% du tarif Aramis (Tranche E) mentionné à chaque séjour. Solde à adresser dès réception de la facture ou au maximum 1 mois avant le départ. En cas de désistement : Application des frais d'annulation du séjour conformément aux « conditions spécifiques » du présent catalogue. L'acceptation de la facture vaut acceptation des conditions particulières. Cette fiche de réservation doit être accompagnée des pièces justificatives nécessaires au calcul du Quotient Familial.

(\*) Champs obligatoires